

# Réforme du statut d'EDF et de GDF

*Explication de vote de Daniel Paul  
au nom du groupe des députés communistes et républicains*

Monsieur le Président,  
Monsieur le Ministre,  
Mes chers collègues,

Dans la nuit du 25 au 26 juin 2004, votre majorité a voté l'ouverture à 30% du capital d'EDF, transformant l'opérateur public en société anonyme.

Vous avez ainsi pris, devant le pays et devant l'histoire, une responsabilité lourde, celle de détruire un outil national, pour le mettre au service des financiers.

Pendant toute la discussion de votre projet, le groupe des députés communistes et républicains a expliqué les raisons pourquoi le statut d'EPIC, mis en place en 1946 par des hommes qui avaient à cœur l'avenir et les intérêts du pays, devait être préservé.

Nous avons rappelé que les raisons motivant les responsables politiques de l'époque sont toujours valides.

Marcel Paul le 27 mars 1946, à un député qui l'interrogeait sur les principes qui guidaient la politique du gouvernement, répondait : « *Faire en sorte que les intérêts privés n'aient pas la*

*possibilité de s'opposer aux intérêts du pays* ». Ce que Joseph Laniel reprenait à son compte en disant « *L'orientation, l'exploitation, le contrôle de la gestion, la surveillance de l'administration des sociétés étant organisés de haut en bas, il n'existe pas la plus petite possibilité de voir une coalition quelconque d'intérêts privés s'opposer à l'intérêt général* ».

Qui oserait dire aujourd'hui que cela ne reste pas d'actualité ? L'électricité n'est pas un bien comme les autres ; elle est indispensable à la vie, à l'activité économique, à l'indépendance du pays. Elle doit donc être soustraite aux intérêts marchands, accessible à tous, dans le cadre d'une péréquation nationale.

Ce constat est renforcé avec ce que l'on sait aujourd'hui des relations entre politique énergétique, environnement, effet de serre, modifications climatiques, mais aussi avec la rarefaction connue des sources d'énergies fossiles.

Nos prédécesseurs, il y a 60 ans, ne savaient pas tout cela mais pourtant, ils avaient vu juste en nationalisant EDF et

GDF, en faisant des Français les véritables propriétaires de ces entreprises. De cela, vous n'avez que faire ; vous spoliez les Français. Oui, Monsieur le Ministre, c'est une spoliation et nous demandons que le peuple soit consulté par référendum.

Vous évoquez l'Europe et le traité de Barcelone : ce n'est pas d'aujourd'hui que date notre condamnation du socle libéral d'une construction européenne qui met à mal les services publics dans tous les pays. L'accord de Barcelone n'a jamais eu notre soutien et nous demandons la

renégociation de ces traités qui participent d'une vision ultra libérale et non de la recherche d'une construction européenne porteuse d'avenir.

Rien ne vous oblige à ouvrir le capital de ces entreprises sinon votre vision dogmatique ; nous vous avons demandé de reprendre les négociations en prenant appui sur ce qu'a déclaré et écrit Monsieur Monti, mais aussi sur le constat que chacun peut faire de la situation créée dans les pays qui nous ont précédés dans cette voie.

Ce bilan est connu : de la Californie à l'Italie, de la Grande Bretagne à l'Es-

pagne, les mêmes causes ont entraîné les mêmes effets : l'introduction d'intérêts privés dans la production d'électricité nourrit les risques ; le privé a besoin de rentabilité à court terme alors que la production d'électricité nécessite des investissements en moyens de production et de transport dont la rentabilité ne se mesure qu'à moyen ou à long termes.

On sait que les pics de consommation nécessitent des moyens de production intervenant à la demande, « à la pointe » pour reprendre l'expression technique. Leur rentabilité n'est pas assurée, au sens financier du terme. Le risque est donc grand de connaître des ruptures, ou des recours à des moyens de production peu soucieux de l'environnement.

Un autre bilan est connu : EDF et GDF ont contribué de façon décisive à la reconstruction de notre industrie dans les années 40 et 50 et à son essor dans les années 60 ; vous mentez en disant que la concurrence et l'ouverture du



capital vont faire baisser les prix. Ce sont les responsables des plus grandes entreprises de notre pays, celles qui consomment le plus d'électricité, qui le disent, au vu, tout simplement, de ce qui se passe dans les autres pays. D'ores et déjà, en France, M. Gallois, président de la SNCF, M. Beffa, président de Saint-Gobain, M. Brun, président de l'Union française de l'Electricité, ainsi que M. Peyrelevade ont tiré la sonnette d'alarme en alertant sur les conséquences des hausses de prix pour les entreprises.

Vous prétextez aussi qu'EDF aurait besoin de fonds propres supplémentaires que seul les marchés financiers pourraient lui trouver. S'agit-il de permettre à EDF d'aller se fourvoyer une nouvelle fois dans des aventures extérieures ? Vous savez notre opposition à ce monopole qui n'est pas dans la vocation de l'entreprise publique.

S'il s'agit de faire face aux besoins de notre pays et de nouer des coopérations en Europe ou dans le reste du monde, EDF n'a sans doute pas les problèmes que vous vous plaisez à décrire, et ce malgré les ponctions financières auxquelles l'Etat procède chaque année !!!

Vous voulez supprimer le principe de spécialité et permettre les alliances d'EDF avec un gazier et de GDF avec un électricien, poussant ainsi à une concurrence fratricide et frontale entre nos deux entreprises publiques. Nous avons, pour notre part, proposé la fusion d'EDF et de GDF, ce qui règle le problème de la spécialité en prenant appui sur les 64.000 agents du service commun de distribution, et en redonnant ainsi toute leur cohérence à ces deux entreprises.

Nous n'avons trouvé, dans votre projet, aucune raison de satisfaction, aucun point positif.

Et quand nous avons souhaité améliorer la sécurité dans les centrales nucléaires où sévit, vous le savez, le recours à une sous-traitance porteuse de risques inadmissibles pour les personnels et les riverains, vous avez repoussé notre demande ; vous avez ainsi accepté de couvrir les accidents qui pourraient survenir dans ces centrales. Comptez sur nous pour que votre attitude soit connue. Vous avez aussi refusé notre amendement visant à empêcher les collectivités locales qui, demain, seront actionnaires d'EDF et de GDF, de vendre au privé leurs actions, comme ce fut le cas pour la Compagnie Nationale du Rhône.

Vous refusez d'entendre les salariés qui rejettent ce bradage d'une entreprise nationale, vous refusez d'entendre la majorité des Français qui réprouvent votre projet, vous refusez d'écouter les inquiétudes des responsables économiques soucieux de la compétitivité de nos entreprises.

Vous avez annoncé qu'un groupe de travail vous remettrait un rapport en septembre sur les avantages et les inconvénients d'une fusion entre EDF et GDF. Vous avez indiqué qu'un autre groupe de travail vous rendrait compte, dans un an, des besoins, avérés ou non, de fonds propres

pour EDF. Ce sont là deux sujets dont la réponse modifierait la donne ! Cela ne vous empêche pas de poursuivre votre voie vers la privatisation. C'est ou de l'incohérence, ou la confirmation de votre volonté de tromper l'opinion.

Vous aviez indiqué que l'Etat garderait 50% du capital de l'entreprise, puis vous aviez dit 70%, puis 100%... Dans la nuit de vendredi à samedi, c'est redevenu 70%... Dans quelques mois, le privé entrera donc dans le capital d'EDF-GDF.

En votant un tel texte, chers collègues de la majorité, vous acceptez le risque de pénaliser nos entreprises, puis nos concitoyens par des hausses de prix de l'électricité et du gaz ; vous acceptez le risque de rupture dans la continuité des approvisionnements entraînant la paralysie du pays ; vous acceptez le risque que pèse sur ces secteurs le poids des intérêts financiers, car vous n'ignorez pas que la rentabilité de ces investissements privés sera prioritaire pour l'entreprise avant qu'ils n'y deviennent rapidement majoritaires ; vous acceptez le risque de la fin de la péréquation tarifaire.

En votant un tel texte, vous acceptez le diktat des marchés financiers, au plan national comme sur la construction européenne,

alors que les enjeux énergétiques justifient que l'on imagine une Europe de l'énergie, fondée sur la coopération et non sur des concurrences qui ne visent pas la mise en place de politiques nouvelles, mais dont la seule raison d'être est dans la prise de nouvelles parts de marché.

En votant un tel texte, vous tournez

le dos aux principes de ceux qui en 46 avaient vu juste, mais vous tournez aussi le dos aux intérêts de notre pays, ceux d'aujourd'hui et de demain, qui sont dans la préservation de nos outils énergétiques.

Vous êtes un gouvernement en mission, soutenu par une majorité parlementaire qui est restée silencieuse tout au long du débat.

Vous êtes minoritaire dans le pays, vous le savez, mais vous voulez, coûte que coûte, mettre en œuvre les plus mauvais coups à l'égard des acquis sociétaux de notre peuple et de notre pays.

Quand les conséquences de votre loi pénaliseront nos entreprises, la population et notre pays, Mesdames et Messieurs, il faudra assumer vos responsabilités.

La bataille n'est pas finie ; et le vote de ce soir n'est pas la fin de l'histoire. Vous avez du donner des gages et faire des concessions : comptez sur nous pour en faire des points d'appui.

Nous sommes avec les électriciens et les gaziers, avec tous les citoyens qui ne se satisfont pas de la situation que vous allez créer. Nous sommes avec ceux qui sont porteurs d'une ambition digne du XXIème siècle, visant à ce que nos atouts nationaux puissent aussi devenir ceux d'une Europe donnant la priorité aux intérêts humains et non financiers. ■

